

# Les faits à propos du Projet Miller



Canada Carbon travaille sur le projet Miller à Grenville-sur-la-Rouge («GSLR») depuis 2013. Nous sommes ravis que nos efforts d'exploration aient démontré que le projet Miller recèle un graphite unique qui figure parmi les graphites les plus purs dans le monde.

Le projet Miller, qui se trouve sur des terres privées, comprend une carrière de marbre et une mine de graphite. Notre projet est très petit avec des fosses d'exploitation prévues couvrant une superficie de 0.12 km<sup>2</sup>.

Tout au long de l'exécution des travaux, nous avons fait appel à des experts indépendants pour évaluer différents aspects de notre projet: environnement en général, hydrogéologie, potentiel des sol, potentiel pour l'acériculture, impact sonore, plan de réhabilitation du site et création d'emplois. Nous avons été très transparent avec les résultats obtenus. En tant que société publique, nous sommes tenus de nous assurer que toute l'information transmise soit diffusée à toutes les parties prenantes en même temps. Une fois que nous publions nos conclusions, les rapports sont affichés sur notre site Web pour que tous puissent les voir. Nous encourageons tout le monde à visiter notre site Web à l'adresse (<http://www.canadacarbon.com/docs/miller-project-reports/>) afin de consulter les rapports.

Bien que nous ne nous attendions pas à ce que tous les citoyens GSLR approuvent le projet Miller, nous continuons de croire qu'une fois que les faits établis concernant la petite taille du projet, son impact limité sur l'environnement, la création d'emplois et que son potentiel économique seront mieux compris et rendu publique, les citoyens de GSLR auront une vision plus favorable envers le projet.

Tandis que nous rendions publique nos rapports indépendants et que nous envisagions de discuter du projet et de répondre aux questions et commentaires lors de notre journée portes ouvertes les 22 et 23 février 2017 et que nous participions à des forums publics comme la séance d'information publique avec la *Coalition pour le Québec ait meilleur mine*, certains citoyens ont, pour leur part, tenté de diffuser intentionnellement de fausses informations sur le projet dans le but de faire peur aux citoyens de GSLR. Certains de ces citoyens ont été élus conseillers en novembre 2017 et leurs efforts pour diffuser de fausses informations n'ont pas cessé depuis leur entrée en fonction.

Nous avons demandé une réunion avec le maire pour discuter du Projet dans le but de comprendre les préoccupations de GSLR afin que des modifications à notre plan de Projet puissent être faites si possible pour améliorer l'acceptabilité du projet. Le maire n'a pas donné suite à notre demande de rencontre et

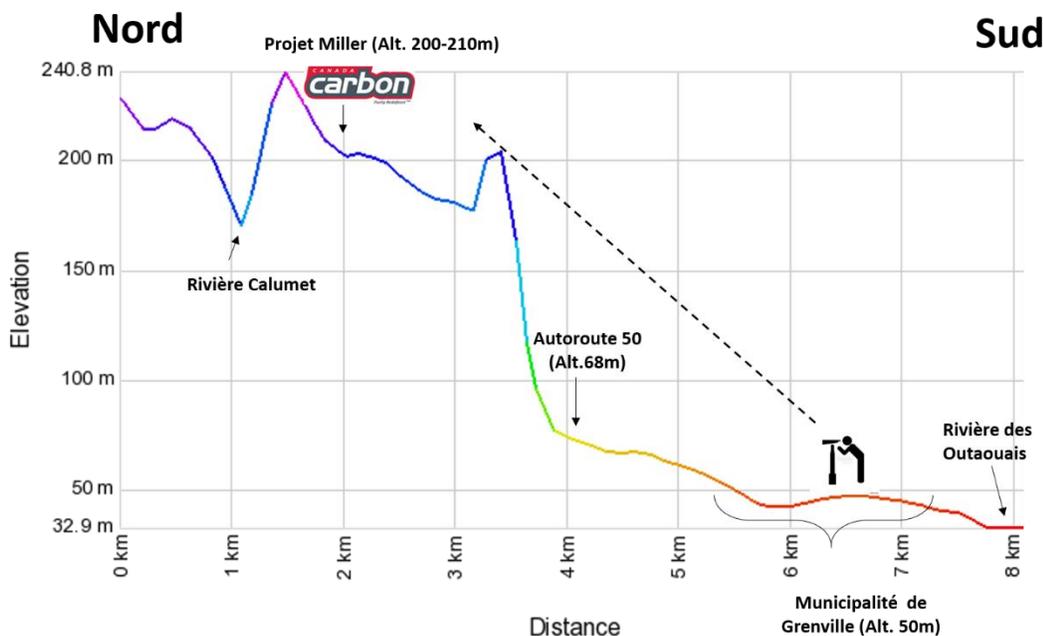
le conseil de GSLR a plutôt choisi d'adopter une résolution pour rejeter le projet Miller. Les arguments sur lesquels le Conseil s'appuie pour rejeter le projet contiennent des inexactitudes intentionnelles. Le Conseil n'a à ce jour pas encore présenté d'études ou de contre-expertises pour appuyer ses objections face au projet Miller. Nous croyons que les citoyens de GSLR sont en droit de connaître la vérité. Nous estimons donc qu'il est nécessaire de corriger ces inexactitudes.

Le tableau suivant présente les faits réels ainsi que les déclarations inexactes faites dans la résolution du conseil municipal de GSLR.

**Résolution du conseil municipal le 2018-01-012: Position de la municipalité sur Canada Carbon et sa mine de graphite Miller. (23 janvier 2018)**

Paragraphe	Affirmations faites par GSLR dans la Résolution	Faits
1	<i>La vue du pont qui relie l'Ontario et le Québec donne sur la montagne où Canada Carbon travaille.</i>	Le projet Miller de Canada Carbon est situé dans la vallée derrière la montagne que l'on voit de n'importe quel endroit de la plaine de GSLR. Le projet ne sera pas visible à partir des basses terres ni du chemin Scotch. Voir la figure 1 ci-dessous pour une explication visuelle.
	<i>La surface de l'exploitation fait plus d'un km<sup>2</sup></i>	Les fosses telles que prévues, occuperont une surface de 0.12 km <sup>2</sup> . (Voir le Preliminary Economic Assessment Page 174-175).

**Figure 1:** Profil topographique de la rivière des Outaouais au projet Miller, montrant qu'une série de montagnes bloque la vue du projet.



Paragraphe	Affirmations faites par GSLR dans la Résolution	Faits
2	<i>Les routes ne sont pas faites pour les besoins de la mine</i>	CCB veut minimiser son impact et s'est déjà engagé à investir jusqu'à 1,2 million de dollars sur la route Scotch pour sa sécurité, sa réparation et son entretien. (Voir la lettre envoyée par Canada Carbon le 11 décembre 2016 aux conseillers de GSLR intitulée: Canada Carbon - Road Impact).
	<i>Les puits des citoyens risquent de s'assécher</i>	L'assèchement de la carrière n'aura aucun impact sur la quantité ou la qualité de tout puits d'eau dans la municipalité de GSLR, y compris les puits voisins. (Voir Étude hydrogéologique, page 10 et Figure 9: Rayon d'influence à l'annexe B).
	<i>Il y aura des perturbations liées au bruit industriel.</i>	CCB propose de réduire l'impact sonore en utilisant des murs acoustiques et en limitant les heures d'ouverture de certaines activités. La modélisation actuelle de CCB répond aux normes du ministère de l'Environnement (MDDELCC). (voir Étude acoustique, page 13) CCB continue de chercher des moyens de réduire l'impact sonore
3	<i>La municipalité ne peut se permettre la perte engendrée par la perte de sa valeur foncière</i>	D'après les impacts que nous connaissons actuellement et les mesures d'atténuation proposées, rien ne permet de conclure que le projet Miller aurait une incidence sur la valeur des propriétés. D'un autre côté, la valeur foncière des futures infrastructures de Canada Carbon permettra à la municipalité de collecter des taxes supplémentaires.
	<i>Dépréciation de la valeur des immeubles situés dans le secteur du projet minier</i>	D'après les impacts que nous connaissons actuellement et les mesures d'atténuation proposées, rien ne permet de conclure que le projet Miller aurait une incidence sur la valeur des propriétés. Même à Malartic, en Abitibi, où la mine est connue pour avoir généré des nuisances, toutes les propriétés ont connues une phase de hausse des valeurs plus élevée que le reste de la région depuis le début de la mine (voir Rapport de consultation dans la MRC de la Vallée de l'Or, page 36). Cela est également vrai pour les propriétés situées dans la partie sud de Malartic, à moins de 695 m de la mine. Le voisin le plus proche du projet Miller est situé à 720 m de l'exploitation.

3	<i>(suite)</i>	Le projet Miller est considérablement plus petit que la mine Malartic, connue pour être la plus grande mine d'or à ciel ouvert au Canada.
4	<i>L'aquifère en place est un aquifère de classe 1</i>	L'aquifère du projet Miller est de classe 3 (voir Étude hydrogéologique projet carrière de marbre Miller, page 8) ce qui signifie qu'il n'est pas économiquement exploitable en raison de son faible volume et qu'il n'alimente aucun puit résidentiel.
5	<i>Constataion de risques importants de conséquences négatives</i>	Canada Carbon n'a pas reçu à ce jour de rapport ou de notes signées par des professionnels indiquant des risques importants de conséquences négatives.

### Références:

Agoussounon, L., (2018), Étude hydrogéologique projet de carrière de marbre Miller, Grenville-sur-la-Rouge (Québec). Blumetric Inc. Trouvée à l'adresse [http://www.canadacarbon.com/docs/Final\\_Hydrogeological\\_Report\\_Quarry.pdf](http://www.canadacarbon.com/docs/Final_Hydrogeological_Report_Quarry.pdf)

Duncan, R.B., (2017), Letter to Thomas Arnold, 2 pages. Trouvé à l'adresse : <https://www.canadacarbon.com/docs/CCB-letter-to-Thomas-Arnold-Dec152017.pdf>

LaHaye, R., (2016) Rapport de consultation relative à la mesure de la disponibilité et des prix de vente des propriétés unifamiliales dans la MRC de la Vallée de l'Or, 36 pages. Found at: <http://communaute.canadianmalartic.com/getfile/4032>

Nguyen, P., Shyr-Hong L., (2017) Étude Acoustique – Projet Miller de Canada Carbon à Grenville-sur-la-rouge – phase préliminaire, Vinacoutik Inc., N/R: V16-124-1, 32 pages. Found at: <https://www.canadacarbon.com/docs/CCB-SON-Etude-Accoustique-PRELIMINAIRE.pdf>

Paiement, J-P., Huang, J., Ghaffari, H., Abdel Hafez, S., (2016), Technical report and preliminary economic assessment for the Miller graphite and marble property, Grenville township, QUEBEC, Tetra Tech Inc, 275 pages. Found at <https://www.canadacarbon.com/docs/Miller-PEA.pdf>